



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 FÉVRIER 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/01/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 11/02/2013

Délibération n° D-2013-5

**PRUS – PROJET DE RÉNOVATION URBAINE ET SOCIALE – VERSEMENT
DE SUBVENTIONS À HABITAT SUD DEUX-SÈVRES POUR L'ANNÉE 2013**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJALUT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Hüseyin YILDIZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS

Direction de Projet de Rénovation Urbaine et Sociale PRUS – PROJET DE RÉNOVATION URBAINE ET SOCIALE – VERSEMENT DE SUBVENTIONS À HABITAT SUD DEUX-SÈVRES POUR L'ANNÉE 2013

Madame Josiane METAYER, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

La convention signée avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) le 10 mai 2007, acte les engagements financiers de chacun des partenaires.

La Ville de Niort participe au financement du logement social programmé par le bailleur social Habitat Sud Deux-Sèvres (HSDS) au titre de la rénovation urbaine du quartier du Clou Bouchet et de la Tour Chabot-Gavacherie, pour les opérations de construction, de réhabilitation et d'amélioration de la qualité de service.

Conformément aux inscriptions figurant à la matrice, le bailleur Habitat Sud Deux-Sèvres présente l'état des sollicitations financières à intervenir en 2013 auprès de la Ville de Niort.

Ainsi un montant de 37 750,80 € sera à verser à HSDS pour l'année 2013. Ces subventions se répartissent selon le tableau joint à la présente délibération.

De plus, il convient de rappeler que les subventions de la Ville de Niort sont forfaitaires et que les montants des subventions indiqués par opération ne peuvent donc fluctuer dans le cas de montants réels d'opération, différents par rapport à ceux contractualisés dans la matrice financière.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser les versements de subvention au titre de l'année 2013 pour un montant de 37 750,80 € auprès de HSDS.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 45 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 0 |

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER